

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Zurich, le 3 avril 2019

SenioResidenz AG – L'Assemblée générale ordinaire 2019 approuve toutes les propositions du Conseil d'administration; les informations sur SenioResidenz AG sont accessibles via le nouveau domaine du site www.senio.ch

Lors de l'Assemblée générale ordinaire de SenioResidenz AG (BX Swiss AG: SENIO) qui s'est tenue aujourd'hui, toutes les propositions du Conseil d'administration ont été approuvées à une nette majorité. Au total, 23.4% des actions émises par la société étaient représentées à cette Assemblée générale. Les actionnaires présents personnellement et les tiers correspondaient à 11'500 voix. 288'088 voix étaient représentées par le représentant indépendant.

L'Assemblée générale a pris les décisions suivantes quant aux propositions du Conseil d'administration :

- Le rapport annuel, les comptes consolidés et les états financiers de l'exercice 2018 ont été approuvés.
- Le rapport sur les rémunérations 2018 a été approuvé dans le cadre d'un vote consultatif.
- Le résultat de l'exercice de CHF -2'388'813 a été reporté à compte nouveau.
- Il a été donné décharge aux membres des organes de la société pour leur activité au cours de l'exercice 2018.
- Michel Vauclair, Arthur Ruckstuhl, Peter Mettler, Patrick Niggli et Thomas Sojak ont été réélus membres du Conseil d'administration en élections individuelles pour un mandat d'un an.
- Michel Vauclair a été réélu Président du Conseil d'administration pour un mandat d'un an.
- Thomas Sojak et Patrick Niggli ont été réélus membres du Comité de rémunération en élections individuelles pour un mandat d'un an.
- Le cabinet d'avocats Schilter Rechtsanwälte Sàrl, Zoug, a été réélu représentant indépendant et PricewaterhouseCoopers SA, Saint-Gall, a été réélu organe de révision pour un mandat d'un an.
- La rémunération totale des membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2020 pour un montant maximal de CHF 150'000 a été approuvée.
- La rémunération totale des membres de la direction pour l'exercice 2020 pour un montant maximal de CHF 2'000'000 a été approuvée.
- L'Assemblée générale a accepté la proposition du Conseil d'administration d'une réduction de capital par le remboursement d'une partie de la valeur nominale de CHF 0.50 par action nominative. La valeur nominale de l'action nominative s'élève désormais à CHF 49.50. L'article 3 des statuts sera modifié en conséquence.
- Par ailleurs, l'Assemblée générale a, conformément à la proposition correspondante du Conseil d'administration, tout d'abord supprimé l'actuel capital autorisé, puis a approuvé la proposition portant sur la création d'un nouveau capital autorisé. Le Conseil d'administration est désormais autorisé à augmenter le capital-actions de CHF 10'999'989.00 au maximum jusqu'au 3 avril 2021, par l'émission d'un nombre maximum de 222'222 actions nominatives entièrement libérées, d'une valeur nominale de CHF 49.50 chacune. L'article 3a des statuts sera modifié en conséquence.
- Pour terminer, l'Assemblée générale a approuvé la proposition d'adapter le but social de la société, tel que prévu dans l'invitation à l'Assemblée générale ordinaire.

Toutes les informations sur SenioResidenz AG sont accessibles dès d'aujourd'hui, le 3 avril 2019, via le nouveau domaine du site www.senio.ch

Contact

Peter Mettler
Délégué du conseil d'administration et CEO
SenioResidenz AG
Feldeggstrasse 26
CH-8008 Zurich
Tél. +41 (0)44 905 20 90
E-mail info@senio.ch
Site Internet www.senio.ch/fr/

SenioResidenz AG

SenioResidenz AG est une société immobilière dont le siège se situe à Zurich. Ses activités se concentrent sur l'investissement dans des propriétés sélectionnées, avant tout dans les domaines des résidences pour seniors et des établissements de santé. Cela inclut les appartements pour personnes âgées, les propriétés d'habitat accompagné permettant aux personnes âgées de vivre une vie autonome répondant à leurs besoins, ainsi que les établissements médico-sociaux, les cliniques et les maisons médicales. Dans le cadre d'une stratégie secondaire, la société peut aussi investir dans d'autres formes d'habitation à durée déterminée, telles que les appartements meublés et non meublés pour étudiants, les appartements d'affaires et/ou appartements et immeubles destinés au personnel. Les actions nominatives de la société sont cotées sur la BX Swiss AG. Ticker SENIO, n de valeur 38462993 ISIN CH0384629934. www.senio.ch